

BARREAU DE TOULOUSE

Séance solennelle d'ouverture de la Conférence du Stage

16 Janvier 1982



DISCOURS
de M. le Bâtonnier Souquières



LA LITTÉRATURE ET LES PRISONS

par M^e JUSTICE-ESPENAN

Lauréat de la Conférence du Stage

Prix Henri-Ebelot - Médaille d'Or

La Littérature et les Prisons

*« Avant d'entrer dans ma cellule
Il a fallu me mettre nu
Et quelle voix sinistre ulule
Guillaume qu'es-tu devenu ? »*

Apollinaire.

Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,
Monsieur le Bâtonnier,
Mes chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Quel Avocat Stagiaire ne rêverait d'être commis d'office pour assurer la défense d'un Arthur Rimbaud, à qui son goût immodéré pour la « bohème » valut d'être interpellé pour vagabondage et emprisonné ?

Je n'ai pas eu personnellement cette chance. Mais je dois à la vérité de dire que je conserve un précieux souvenir de ce stage qui s'achève : celui d'un garçon, jeune encore, poursuivi pour s'être adonné aux « paradis artificiels », que M. le Bâtonnier voulut bien confier à mon inexpérience, et qui pour me remercier, m'adressa depuis sa prison quelques poèmes que n'aurait pas désavoués Antonin Artaud.

C'est un des avantages de notre métier que de nous permettre parfois de côtoyer des êtres à la sensibilité ou au talent exceptionnels.

N'ayant pu défendre de « voleurs d'étincelles », je m'en consolerai et me délivrerai d'un certain penchant pour la littérature en vous parlant de celle qui fleurit à l'ombre des prisons.

La tâche est redoutable car la matière première abonde.

Depuis François Villon jusqu'à Alphonse Boudard, depuis le Marquis de Sade jusqu'à Albertine Sarrazin, toute une littérature est née de la prison. Mais aucune thèse, aucun ouvrage ne semble avoir été écrit sur le sujet.

La littérature des prisons serait-elle aussi inconnue que la prison elle-même ?

Le livre des livres de la prison reste en tout cas à écrire.

Je n'ai pas la prétention de combler ce vide.

Le premier imbécile venu peut écrire, mais seulement un imbécile sur deux peut faire de la critique littéraire, disait Rudyard Kipling.

J'accepte par avance cette circonstance atténuante.

La prison intéresse la littérature à divers titres : parce qu'elle a inspiré un certain nombre d'auteurs ; parce qu'ils sont légion les hommes de lettres sur qui se sont refermés les murs d'un cachot ; parce que des hommes et des femmes sont devenus en prison des écrivains.

Prison imaginaire donc et prison réelle.

La prison imaginaire, c'est celle de Franz Kafka et de tous les écrivains qui ont illustré le thème du truand, du bandit, du mauvais garçon ou encore du détenu victime de ses idées politiques.

A l'heure actuelle une certaine littérature semble redécouvrir la prison et il faut bien le dire, le « malaise des prisons » et un certain mois de juillet 1974 durant lequel quarante-cinq prisons flambent de la colère des détenus, n'y sont pas étrangers.

C'est une littérature généralement pamphlétaire qui dénonce les imperfections du système pénitentiaire. Ses auteurs sont des intellectuels, ou des praticiens tel que cet ancien médecin de la prison de la Santé (1), ou que notre confrère Jean-Marc Varaut (2).

De cette littérature, je parlerai peu, car elle n'est pas secrétée par ce que Gorki appelle les « universités de la vie », mais je veux cependant en extraire Victor Hugo et m'y arrêter quelques instants.

Victor Hugo, qui a connu l'exil mais non la prison, a été vivement intéressé par le problème du crime et de sa punition.

L'un de ses premiers romans, *Han d'Islande*, qu'il écrit à 19 ans, trace le portrait d'un criminel étrange. Quelque temps plus tard, Hugo publie *Le dernier jour d'un condamné* et il exprime dans la préface de ce livre ses idées sur le système pénitentiaire qu'il souhaite voir réformer, dit-il, « depuis le verrou jusqu'au couperet ». Victor Hugo récidive avec son roman intitulé *Claude Gueux* : c'est l'histoire d'un petit voleur incarcéré à la Maison de Clairvaux et qui se trouve en butte aux mesquineries du Directeur des ateliers. Claude Gueux, poussé à bout par cet homme, torturé moralement, finit par s'élancer sur lui et le tue à coups de hache. Cette scène violente décrite par Victor Hugo n'est d'ailleurs pas sans rappeler une scène d'un film récent consacré à l'enfer des prisons turques (3).

Enfin, Victor Hugo montrera avec *Les Misérables* et le personnage de Victor Valjean qu'il s'intéresse aussi à la réinsertion des détenus.

Mais ce qui mérite d'être souligné, c'est que Victor Hugo a voulu voir de près les prisons qu'il a décrites, et il s'est livré durant une quinzaine d'années à une série d'enquêtes personnelles qu'il a relatées dans *Choses vues* (4).

(1) « J'étais Médecin à la Santé », par Charles Dayant.

(2) « La prison pour quoi faire », par Jean-Marc Varaut.

(3) « Midnight express ».

(4) « Les enquêtes de Victor Hugo dans les prisons », Savey-Casard, revue de science criminelle, 1952, page 427.

Visitant la prison du Mont Saint-Michel, il est frappé par le « bruit des verrous » et par la vue des « ombres qui gardent les ombres ».

Avant qu'Alphonse Boudard n'écrive que « la prison c'est d'abord une odeur », Victor Hugo avait remarqué que « la prison a son odeur, l'air n'y est plus de l'air ».

Pour ceux que le métier pousse parfois jusqu'aux portes des maisons d'arrêt, il faut bien reconnaître que ces formules ne sont pas entièrement dépassées de nos jours... Cette littérature nous entraîne très loin des « odeurs d'invisibles et persistants lilas » chères à Marcel Proust.

Pair de France, Victor Hugo n'a aucune difficulté à se faire ouvrir les portes des prisons de France et même de l'étranger. En Belgique, il visite la prison de Mazas, où pour la première fois l'on expérimente l'emprisonnement cellulaire qui va remplacer l'emprisonnement en commun.

Caprice du destin : c'est dans cette prison qu'allait se terminer, trente ans plus tard, la première fugue d'un adolescent turbulent nommé Arthur Rimbaud.

Comme Victor Hugo, Anton Tchekov se transformera en journaliste pour visiter le bagne de Sakhaline, de sinistre réputation, et il fera de ce reportage la matière d'un livre.

Mais les œuvres de Victor Hugo et les romans et les essais de ceux qui ont dépeint la prison de l'extérieur, superficiellement en quelque sorte, ne doivent pas faire oublier que la prison a été vécue réellement par des écrivains.

Est-ce à dire que l'écrivain soit plus que d'autres, menacé d'incarcération ?

Oui, si l'on songe que ce sont leurs écrits, et parfois le contenu politique de leurs écrits, qui ont conduit Diderot au Donjon de Vincennes, Charles Nodier et Proudhon à Sainte-Pélagie, André Chenier à Saint-Lazare, Dostoevsky à la Forteresse Pierre-et-Paul, Daniel Defoe à Newgate, Lucien Rebatet et Robert Brasillach à Fresnes.

« Je suis du parti de l'oppositon, c'est-à-dire de la vie » disait Balzac.

Et effectivement en France, au XIX^e siècle, Sainte-Pélagie fut pour certains auteurs presque une auberge : on y allait avec bonhomie et on en tirait gloire. Bien piètre l'écrivain qui une fois dans sa vie au moins, n'y avait pas donné ses réceptions. Les communards s'y étaient forgés une parole.

Mais l'écrivain n'est pas toujours emprisonné parce qu'il est écrivain : Villon le sera parce qu'il est un éternel étudiant et qu'il passe sa vie « à tromper devant et derrière » comme dit un de ses amis. Verlaine l'est parce qu'il a tiré sur Rimbaud, Guillaume Apollinaire parce qu'il est accusé du vol de la Joconde qui a disparu du Louvres en 1911.

Le Marquis de Sade et Oscar Wilde l'ont été pour des libertinages... d'une nature cependant différente.

En prison que fait le détenu ? Il écrit. Il écrit même beaucoup, à sa mère, à l'aumônier, au Président de la République. Pour la première fois de sa vie il tient un journal et pour la première fois de sa vie, peut-être, il se met à lire. Il sait que la grande presse publie des enquêtes sensationnelles sur les mauvais garçons. Il se demande aussi s'il pourra se faire comprendre. Il prolonge la plaidoirie de son avocat. Enfin et surtout, il se délivre par l'écriture de la solitude et de l'injustice. Il est tantôt amèrement plaisantin, tantôt désespéré... et c'est ainsi que parfois la prison va faire de lui un écrivain.

Alphonse Boudard fait sortir son premier manuscrit clandestinement de prison.

Jean Genet écrit ses premiers vers en prison et ses codétenus se moquent de lui.

Albertine Sarrazin se jette du haut du mur de sa prison, se casse le talon, et rencontre l'amour. C'est *L'Astragale*. Elle tombe au pied d'un marginal ; ils sont repris et Albertine faute de continuer sa « cavale », la racontera.

Gabrielle Russier inspire à un lycéen de 17 ans un amour partagé. Avant que de mourir d'aimer, elle nous laisse d'émouvantes *Lettres de prison*.

Nicole Gérard nous raconte ses *Sept ans de pénitence* et témoigne sur la prison de femme, avec autant de calme, de précision et... d'efficacité qu'elle en a mis à supprimer son mari (remarquons au passage que son livre est dédié à ses Avocats).

Pierre Goldman est accusé du meurtre de deux pharmaciennes. En attendant qu'une Cour d'Assises ne l'acquitte, il se lave de cette accusation en publiant les *Souvenirs obscurs d'un Juif Polonais né en France* qui nous laissent sur la prison des pages inoubliables.

D'autres auteurs méritent également d'être cités : Papillon, par exemple, mais son œuvre m'a posé un problème de classement : est-ce de l'autobiographie ou de la science-fiction ?

Ou encore des noms surgis d'une actualité récente et parfois brûlante, Roger Knobelpiess, Jacques Mesrine.

L'intérêt de cette littérature, c'est bien sûr qu'elle nous parle de la prison, à toutes les époques et dans tous les pays. Et la prison « est un univers si spécial que l'on ne peut le comprendre que si l'on y a vécu » dit Gabrielle Russier dans une de ses lettres.

Casanova est enfermé dans la célèbre prison des Plombs à Venise ; il est transféré dans les Puits qui sont les prisons souterraines que les mouvements de la mer proche inondent régulièrement : « prisons affreuses, écrit-il, sous terre, cachots horribles, destinés à des malheureux qu'on ne veut point condamner à mort, quoique leurs crimes les en fassent juger dignes ».

Dostoevsky qui part pour le bagne, en ramène un ouvrage au titre évocateur : *Souvenirs de la maison des morts*.

Daniel Defoe ne devait jamais perdre le souvenir de la prison de Londres, bien qu'il connu le régime plus doux des prisonniers politiques. Ses murs deviendront familiers à bien des personnages de ses romans qui vivent dès lors des expériences très éloignées de celles de *Robinson Crusoé*.

Mais il semble que tous les auteurs ne portent pas le même regard sur l'institution.

Villon connu à trois reprises la prison et il fut même condamné à mort. Son œuvre, composée à partir de ballades écrites en prison, n'exprime pas la tristesse mais plutôt la bouffonnerie. Villon n'excuse rien, il reconnaît ses torts et il ne nous les montre que pour mieux nous en détourner. Il éprouve du remord :

« Ah Dieu si j'eusse étudié
Au temps de ma jeunesse folle
Et à bonnes mœurs dédié
J'eusse maison et couche molle
Mais quoi, je fuyais l'école... »

Villon ne s'insurge pas contre la prison, à une exception près toutefois : en 1641 Villon est détenu au pain et à l'eau dans les prisons du Château de Meung-sur-Loire par l'évêque Thibaud d'Aussigny. On ne sait pas exactement quel est le délit qui lui est reproché : il ne parle lui-même que de « folle plaisance » et peut-être s'agit-il d'un sacrilège, à moins que Villon ne soit victime de l'arbitraire de l'Evêque car pour la première fois il exprime sa rancœur. Heureusement pour lui, Louis XI vient à passer par là ; il succède à Charles VII, et suivant l'usage royal, rend la liberté aux prisonniers. Ce qui donne une certaine légitimité à la pratique de l'amnistie.

Verlaine suivra, dans sa prison de Mons en Belgique, une trajectoire semblable faite de repentir et même de recueillement. Verlaine est un prisonnier modèle, sage et studieux. Il écrit à cette époque un recueil de poèmes au titre révélateur de l'état d'esprit qui est le sien : *Sagesse*. Et Verlaine effectivement regrette son acte :

« Avec les yeux d'une tête de mort
Que la lune encore décharne
Tout mon passé, tout mon remord
Ricanent à travers la lucarne... »

La Chanson de Verlaine se souviendra de cette expérience :

« Un arbre est par dessus le toit
Si bleu, si calme
Un arbre par dessus le toit
Berce sa palme... »

Jean Genet considère que la prison est un risque accepté par le voleur. Il accepte par avance la sanction et regrette même que l'on supprime le bagne.

Son *Journal du Voleur* commence par ces propos : « Dans ce journal je ne veux pas dissimuler les autres raisons qui me firent voleur, la plus simple étant la nécessité de manger, toutefois dans mon choix n'entrèrent jamais la révolte, l'amertume, la colère ou quelque sentiment pareil... ».

Alphonse Boudard écrit *La Cerise* et nous peint la prison à la façon d'un San Antonio qui serait passé du côté des voleurs : l'argot et des formules à l'emporte-pièce expriment une certaine joie de vivre. Sa fantaisie n'oublie pas d'être réaliste : « L'Homme libre, écrit-il, celui qui n'a jamais mis le pied hors de la Ligne Droite, qui connaît tout mais par le cinéma, voit une taule pleine de clichetons, de gangsters Gabin, Bogart, Constantine... En réa-

lité ils sont plutôt rares ces modèles, on en voit bien quelques-uns qui s'efforcent de ressembler aux héros de la Série Noire, en général ce sont des jobards, des bidons. Les vrais ne ressemblent à rien du tout ».

Le roman de Anne Hure, intitulé *En prison*, ne se veut pas davantage une diatribe contre la prison. Il est vrai que Anne Hure est un phénomène à la fois de la littérature et de la délinquance. Religieuse, elle a quitté le voile pour commettre quelques larcins dans la région de Toulouse et a connu la prison. Noëlle, l'héroïne principale de son roman, n'est pas une révoltée. Elle accepte qu'il y ait des Juges, des prisons, des prisonniers et des gardiens. Elle n'est certes pas indulgente avec les hommes et les femmes qui participent à l'application des peines. Mais elle ne discute pas les institutions ni les méthodes et on devine même que son jugement est plutôt favorable : « Etre en prison dit-elle, c'est simplement être dans un endroit où on ne serait pas si on ne vous forçait pas d'y être ». Dans ce séjour forcé elle a pu préserver sa dignité, épanouir et imposer sa personnalité. Il est vrai que Noëlle ressemble beaucoup à sœur Jean de la Croix, l'héroïne du premier roman de Anne Hure, mais aussi à Anne Hure elle-même. La vie dans les prisons lui a rappelé la vie dans les couvents et elle s'en est parfaitement accommodé, appréhendant même le moment de sa sortie.

Au lendemain de la révolte des prisons de 1974, un de nos confrères parisiens écrivait dans le journal *Le Monde* : « La prison, cette institution républicaine comme la guillotine, procède d'une autre inspiration : celle de l'Eglise et même celle de l'Inquisition. Le pécheur doit être mis à l'écart du troupeau... Dans sa solitude, la prière et le jeûne l'amèneront au repentir » (5). Ce confrère qui s'intéresse à la crise des prisons, c'est Robert Badinter, et ses propos sont singulièrement vérifiés par l'expérience d'Anne Hure.

Les lettres de Gabrielle Russier incriminent moins la prison elle-même que ceux qui osent l'accuser et l'enfermer. Elle réagit avec un certain humour à son incarcération, en tout cas au début. Elle écrit à un de ses amis : « Vous savez, je n'ai pas oublié notre projet de déjeuner à l'Estaque, mais j'ai déménagé. Me voici logée, depuis le 25 avril, en l'Hostellerie des Beaumettes... ».

Elle a des raccourcis dignes des messages codés de Radio Londres, pour décrire l'ambiance de la prison : « Les anges gardiens sont gentils, mais le compagnonnage assez pénible ». Mais son angoisse augmente au fil des jours... et sa correspondance est le journal de cette angoisse. Elle est écrite dans un style dépouillé et poétique, très éloigné de ce Nouveau Roman qu'elle aimait tant et auquel elle avait consacré une bonne partie de son mémoire d'université.

Bien des auteurs pourraient figurer dans cette Galerie, chacun présentant ses pauvres aveux sur la prison.

Il faudrait considérer chaque personnage et suivre le tracé d'une expérience qui ne peut être que personnelle. Mais au-delà de chaque cas particulier, il est une certitude : la prison les marque tous et pour toujours. Et c'est pour cela qu'il existe une authentique littérature des prisons vécues.

(5) « Français, vous qui savez », Robert Badinter, « Le Monde » du 8 août 1974.

Cette littérature a ses monstres sacrés et ses inconnus. Albertine Sarrazin est une vedette consacrée par le Prix des Quatre-Jury. Nicole Gérard fit le bonheur des échos parisiens.

Mais qui connaît Charles Nodier qui passe pourtant pour être l'un des fondateurs du Romantisme français ? Il a passé trente-six jours en prison mais en est resté hanté toute sa vie. Qui se souvient de Pierre Alexis Blessebois qui a écrit le premier roman colonial français, et qu'un acte de procédure du XVII^e siècle qualifie de « Poète-galérien » ?

Il est remarquable aussi que les femmes soient si bien représentées si l'on songe qu'elles sont en prison environ trente fois moins nombreuses que les hommes (6).

Et il y a enfin une autre vérité, c'est que pour ses auteurs comme pour ses lecteurs, cette littérature est la plus sûre des évasions.

Je remercie Monsieur le Professeur Merle, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, pour la documentation qu'il a eu l'amabilité de mettre à ma disposition.

(6) Au 1-9-1981, il y avait dans les prisons françaises 28.650 hommes et 1.073 femmes.